

DEC21092DAJ

**Décision du 22 novembre 2021 portant renouvellement du mandat de Mme Catherine BASTIEN en qualité de
Cheffe du Département ECODIV**

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de
Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 12 octobre 2017 portant nomination de Mme Catherine BASTIEN en qualité de Cheffe du Département
« Ecologie des Forêts, Prairies et milieux Aquatiques » pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} décembre 2017,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-03) fixant la liste et les missions des départements de recherche
de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} décembre 2021, Mme Catherine BASTIEN, Directrice de Recherche de 1^{ère} classe, est renouvelée dans ses
fonctions de Cheffe du Département ECODIV pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 22 novembre 2021

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

